

Image not found or type unknown



Accident du travail et retraite

Par **HORLANDYNIO philippe**, le **29/12/2016** à **09:12**

bonjour je suis en accident de travail payé par la cpam je suis en retraite pour carrière longue bientôt mon employeur est prévenu par LAR mais je ne serais pas guéri comment cela se passe entre mes indemnités de retraites et indemnités accidents du travail merci pour votre aide

Par **P.M.**, le **29/12/2016** à **09:56**

Bonjour,

Si c'était le cas l'employeur ne vous versera plus de complément de salaire et même si cela ne concerne pas le Droit du Travail thème de ce forum mais le code de la Sécurité Sociale, à ma connaissance, vous ne percevrez plus d'indemnités journalières...